

Situation sanitaire départementale au 11 avril

SITUATION SANITAIRE

Dans les Hauts-de-France, sur la période du 26 mars au 1er avril, sous réserve de la consolidation des données les plus récentes, la circulation du SARS-Cov2 continue de s'intensifier dans l'ensemble de la région, de manière moins rapide que la semaine passée, avec une hausse de 9 % du taux incidence (TI) par rapport à la dernière période d'analyse.

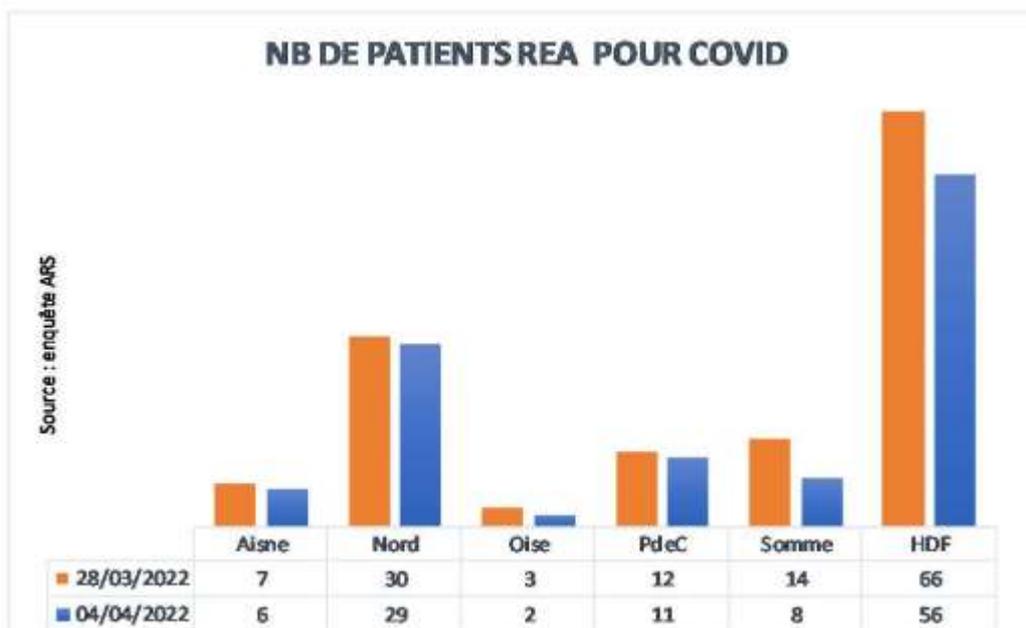
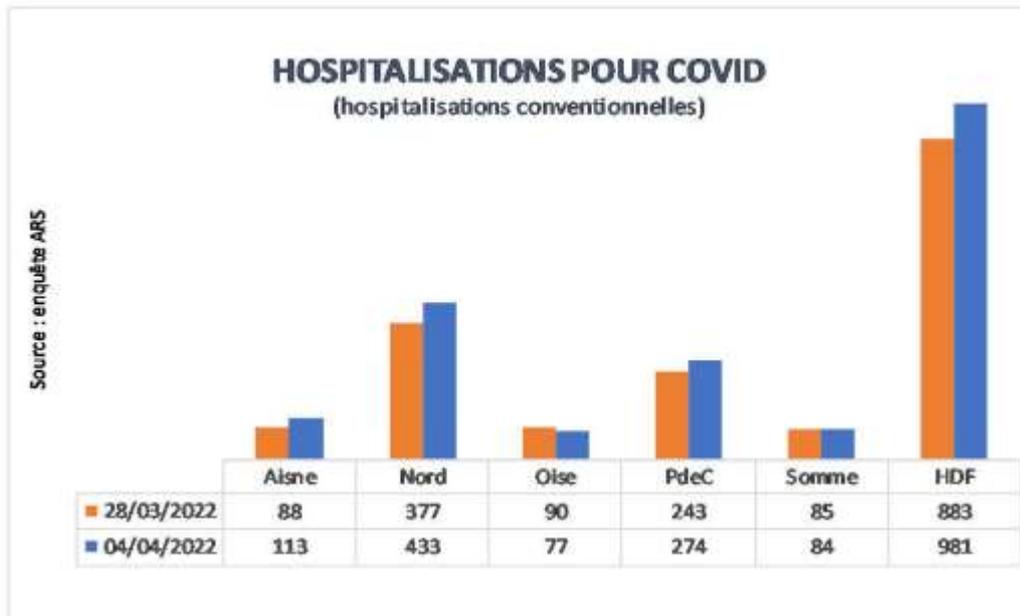
A l'échelle départementale, les TI sont toujours en hausse significative dans les cinq départements de la région, avec une hausse plus marquée sur la période d'analyse dans le département de l'Oise (+28%), bien que le taux de dépistage (TD) y reste le plus faible.

Taux d'incidence dans les départements de la région Hauts-de-France

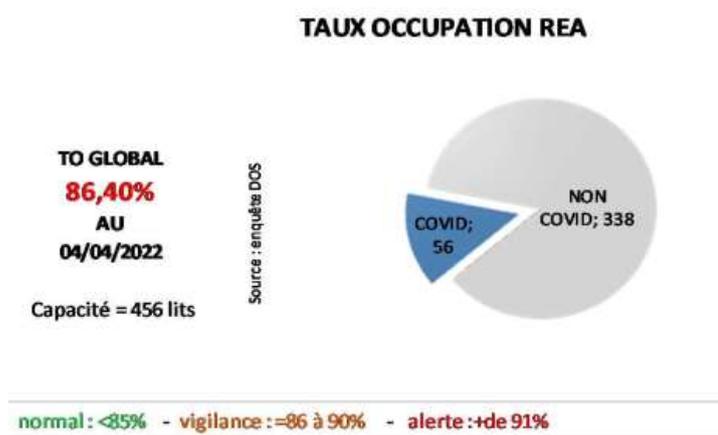
Territoire	Nouveaux cas/100 000 hab.			Taux de positivité (%)		Tests/100 000 hab.	
	19/03-25/03	26/03-01/04	Tendance*	19/03-25/03	26/03-01/04	19/03-25/03	26/03-01/04
Aisne	1 283 [1 252-1 314]	1 467 [1 435-1 500]	↗	33,5	35,3	3 832	4 161
Nord	1 464 [1 450-1 479]	1 538 [1 523-1 553]	↗	29,2	28,6	5 015	5 374
Oise	965 [944-987]	1 236 [1 212-1 260]	↗	28,4	31,2	3 401	3 964
Pas-de-Calais	1 679 [1 658-1 701]	1 784 [1 763-1 806]	↗	34,1	34	4 929	5 250
Somme	1 410 [1 380-1 441]	1 625 [1 592-1 658]	↗	30	32,8	4 704	4 961
Hauts-de-France	1 427 [1 417-1 436]	1 558 [1 548-1 568]	↗	30,8	31,2	4 637	5 002

Source : Santé Publique France MDF (bulletin du mardi 5 avril 2022)

Le nombre d'hospitalisations (77) pour covid diminue cette semaine dans l'Oise, contrairement à ce qui est constaté au niveau régional. Le nombre de patients en réanimation (2) pour covid reste bas dans l'Oise et diminue dans toute la région.

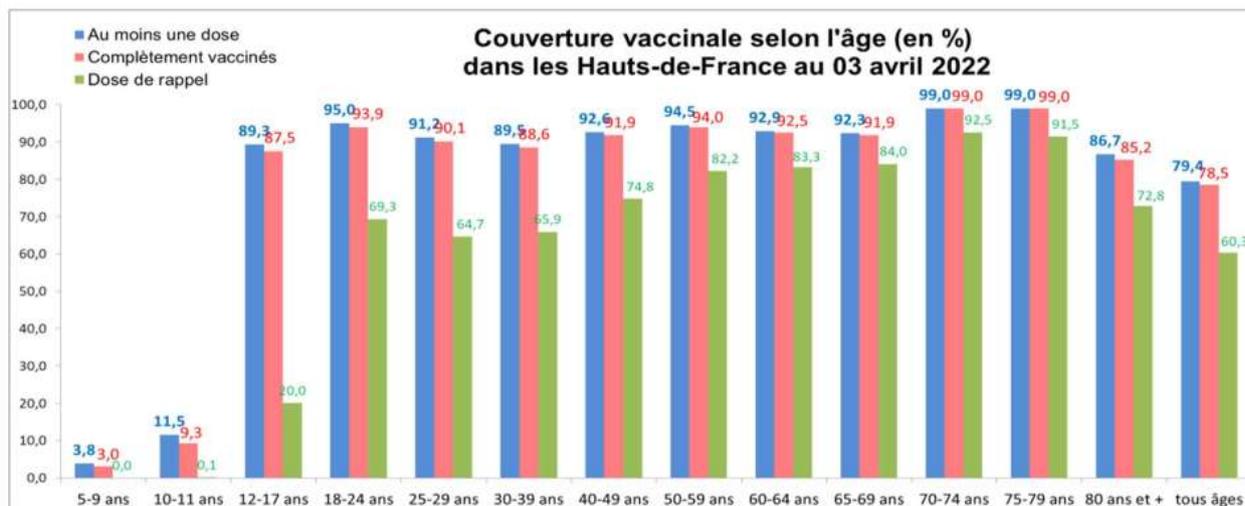


Le taux d'occupation global de la réanimation est sous le niveau d'alerte, et légèrement au-dessus du niveau normal



VACCINATION

Le taux régional de couverture vaccinale générale (tous âges, 1ère injection) est de 79,4% au 3 avril 2022.



Source: Santé Publique France/Geodes (données au dimanche 3 avril 2022)

Ouverture de la deuxième dose de rappel au 60 ans et plus

Le ministre de la Santé a annoncé le 7 avril dernier l'ouverture de la deuxième dose de rappel aux personnes de 60 ans et plus, qui ont reçu leur 1ère dose de rappel il y a plus de 6 mois (ou qui ont été infectés par le Covid-19 il y a plus de six mois).

La deuxième dose de rappel était déjà ouverte aux personnes sévèrement immunodéprimées depuis le 28 janvier, et, depuis le 14 mars, aux plus de 80 ans qui avaient reçu leur première dose de rappel plus de trois mois auparavant.

Cette nouvelle dose de rappel n'est pas obligatoire.